

Le 14 mars 2024

Monsieur Benoît Charrette
Ministre de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la
Faune et des Parcs

Objet : Directive ministérielle concernant le camping

Monsieur,

La Zec du Lac-au-Sable et la Zec des Martres ont pris connaissance de votre directive ministérielle transmise en août 2023. Nos deux organismes considèrent que certains enjeux demeurent complexes et délicats à solutionner.

La situation historique particulière à la région de Charlevoix fait en sorte que les balises en matière de camping viennent contredire d'autres directives déjà émises par les autorités gouvernementales dès 2003.

En effet, nos deux zecs ont enclenché depuis 20 ans un processus de mise aux normes en matière de camping bien avant la venue des fameuses balises. Dans ce contexte, vos prédécesseurs nous avaient émis la directive de suivre la réglementation municipale concernant les constructions pouvant être autorisées à nos locataires-campeurs. À la même époque, les MRCs de Charlevoix et Charlevoix-Est se sont conséquemment dotées de règlements adaptés à cette réalité.

Notre constat est à l'effet que certaines de vos balises viennent se superposer aux pouvoirs municipaux et elles provoquent un profond sentiment d'injustice en regard des efforts précédemment imposés à notre clientèle. Nous croyons que cette situation n'a pas lieu d'être. En tant qu'opérateur de commerce de camping, votre directive place nos organisations dans une situation intenable.

Dans ce contexte particulièrement tendu et dans une volonté commune de trouver une solution convenable et acceptable, nous vous soumettons conjointement et solidairement cette proposition :

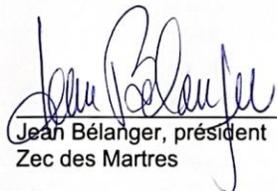
Que des mesures transitoires soient mises en place concernant les accessoires de camping détenus par nos locataires-campeurs ayant obtenu de bonne foi des permis de construction municipaux.

Nous demeurons disponibles pour discuter davantage du contenu de ces mesures transitoires afin que celles-ci puissent permettre une mise aux normes des plus harmonieuse que possible avec notre clientèle.

Recevez, monsieur le ministre, l'expression de nos salutations les plus distinguées.



Francis Gravel, président
Zec Lac-au-Sable



Jean Bélanger, président
Zec des Martres

CC M. Pierre Tremblay, Préfet de la MRC de Charlevoix
Mme Odile Comeau, Préfet de la MRC de Charlevoix-Est
M. Guillaume Ouellet, Président de Zecs Québec
M. Jacob Martin-Malus, Sous-ministre adjoint au MELCCFP
Mme Kariane Bourassa, Députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré